



**OFFICE NATIONAL
des ANCIENS COMBATTANTS
SERVICE de POLYNÉSIE FRANÇAISE**

MAISON DU COMBATTANT
215, Avenue POMARE V
VAININIORE -PAPEETE –TAHITI
98714 POLYNÉSIE FRANÇAISE

Standard : 40 42 03 24

Fax : 40 43 76 70

DEMANDE DE RETRAITE DU COMBATTANT

PIÈCES A FOURNIR

Pour tous les demandeurs de nationalité française :

- Le formulaire de demande réglementaire (CERFA n°10860*04) complété, daté et signé
- La photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Une photocopie de la carte vitale ou de l'attestation de droits (attestation vitale)
- Une photocopie de la carte du combattant (uniquement pour les cartes délivrées avant 2010)

Pour les demandeurs titulaires d'une pension militaire d'invalidité (indemnisant une ou plusieurs infirmités imputables à des services accomplis au cours d'opérations déclarées campagne de guerre ou d'opérations extérieures) :

- Une photocopie de la fiche descriptive des infirmités
- Une photocopie du bulletin de paiement de la pension militaire d'invalidité
- Une photocopie du titre de pension (certificat d'inscription au grand livre de la dette publique)

Pour les demandeurs titulaires d'une pension militaire d'invalidité - taux d'incapacité d'au moins 50 % :

- Une photocopie du titre de pension (certificat d'inscription au grand livre de la dette publique)
- Une photocopie du justificatif de l'allocation aux adultes handicapés prévue au titre II du livre VIII du code de la sécurité sociale
- Ou une photocopie de l'allocation simple prévue au chapitre Ier du titre III du livre II de l'action sociale et des familles
- Dernier titre de paiement